

# L'ECHO d'AÏRE- Le LIGNON



Journal des intérêts d'Aïre-Le Lignon

## LABORATOIRE DENTAIRE DU LIGNON

**Guy Burdet**

*Nous contribuons à la beauté de votre visage*



ENTRETIEN ET RÉPARATION  
DE PROTHÈSES

**SERVICE A DOMICILE**

Ch. du Château-Bloch 19 - Z. I. du Lignon  
Immeuble Quincaillerie du Lignon  
Téléphone (022) 796 65 11 Natel (079) 333 21 01



**pharmacie du lignon**

articles de droguerie photos

parfumerie diététique

## Films Protect

Films de protection solaire et de sécurité

**Protégez votre voiture ou votre maison  
de la chaleur et des vols**

Av. de Châtelaine 93 • 1219 Châtelaine • [www.filmsprotect.ch](http://www.filmsprotect.ch) • T 022 321 07 69 • F 022 321 07 65

**DEVIS  
GRATUIT**

**10 ANS  
DE GARANTIE**



sécurité



confort



design



protection uv  
et infrarouges

# Renseignements utiles

## Impressum

Paraît 8 fois par année - tirage: 5'000 ex.

**Rédaction** M. Robert Borgis,  
Ch. Du-Villard 10 - 1219 Châtelaine  
T 022 970 13 60 - F 022 970 13 61  
[rborgis@gmail.com](mailto:rborgis@gmail.com)

**Réalisation, publicité  
et mise en page**  
AA Actual Pub SA, T 022 343 03 43  
Dominique Poupaert & Benoît Stolz

**Photos couverture**  
Dominique Poupaert

**Correspondance**  
Ass. des Intérêts d'Aire-Le Lignon  
M. Vetterli, président  
Case postale 114 - 1219 Aire

**Membres**  
Mmes Huissoud, Lachat et Leubaz  
MM. Alarcon, Ardite, Borgis,  
Leubaz, Paley et rey-Mermier

**Comité 2010-2011**  
**Président** : M. Hans-Ruedi Vetterli  
Ch. Crest-des-Isles 10 - tél. 022 797 24 59  
e-mail: [hans-ruedi.vetterli@e-clipx.ch](mailto:hans-ruedi.vetterli@e-clipx.ch)

Les articles signés n'engagent que la responsabilité de leur auteur.  
Reproduction autorisée avec mention de la source.

**Association des intérêts d'Aire-Le Lignon**  
c/o M. Vetterli • Case Postale 114 • 1219 Aire

**Mairie de Vernier**, tél. 022 306 06 06  
Rue du Village 9 • de 9h à 12h et de 14h à 17h

**Etat civil et cimetière**, tél. 022 306 06 30  
sur rendez-vous • de 9h à 12h et de 14h à 17h

**Service social communal**, tél. 022 306 06 70  
rue du Village 1 • de 9h à 12h et de 13h30 à 16h

**Arcade Emploi Jeunes**  
tél. 022 797 34 29 • av. Edmond-Vaucher 5

**Permanence juridique**  
Un mardi sur deux sur rendez-vous  
(voir avec Service social communal)

**Service de la petite enfance**  
tél. 022 306 06 80 • Rue du Village 1

**Location des locaux communaux**  
tél. 022 306 07 60 • fax 022 306 07 61

**Centre d'entretien de Vernier**  
tél. 022 306 07 00 • fax 022 306 07 01  
Via Monnet 3 • (récupération, routes,  
équipement, espaces verts)

**Levée des ordures, Transvoirie**  
tél. 022 306 15 15

**Service des sports**, tél. 022 306 07 70  
Bois-des-Frères 30 • Secrétariat le matin

**Piscine du Lignon**, tél. 022 796 62 96

**Police municipale**  
tél. 022 306 06.50 • rue du Village, 38

**Sapeurs-pompiers de Vernier**  
tél. 022 788 40 72 • M. Silvano Porta,  
capitaine • Ch. terroux 8c - 1216 Cointrin

**Sauveteurs-auxiliaires**, M. Eric Cochard, chef  
tél. 022 738 36 89 ou 079 430 90 51

**Gendarmerie genevoise**  
tél. 022 427 93 21 • Poste de Blandonnet

**L'arbre à jouets**, tél. 079 401 51 04  
Ludothèque du Lignon, Pl. du Lignon 32  
*Pour jouer sur place et emprunter*  
lun: 16-18h30 - jeu: 15h30-18h,  
*Pour jouer sur place uniquement petits et parents*  
mer: 9-11h  
*Tout public*, mer: 14-17h

**Boutique 2000 du déjà porté**, tél. 022 796 61 64  
Pl. du Lignon 32 - rez inf. derrière église  
lun: 14-17h - 1<sup>er</sup> lundi du mois de 14 à 19h  
jeudi: vente seulement, de 15h30 à 18h

**Bibliobus**, Pl. du Lignon  
un lundi sur deux: 11-13h et 14 - 18h30

**Bibliothèques municipales**  
*Châtelaine, av. de Châtelaine 83a*  
tél. 022 797 16 82, lun: 14-18h - mar: 14-18h  
mer: 9-12h et 14-18h - jeu: 16-20h  
*Avanchets, Galerie marchande*  
tél. 022 797 05 55, lun: 15h45-19h45  
mar: 14-18h - mer: 14-18h  
ven: 14-18h et sam: 10-12h

**Vernier-Village**, tél. 022 341 04 91  
rue du Village 57-59 • lun et jeu: 14-18h  
mar: 16-20h - mer: 9-12h et sam: 10-12h



Jean-Pierre Leubaz

## Chères lectrices, lecteurs et membres de l'association

**L**a 50<sup>e</sup> assemblée générale de l'association des intérêts d'Aire-Le-Lignon s'est tenue ce mercredi 13 avril à l'école d'Aire en présence de nos autorités, toujours fidèles à nos débats.

Comme chaque année le comité a rappelé les nombreuses activités organisées par le comité. La traditionnelle «soirée choucroute» toujours bien fréquentée et animée cette année par un groupe de jeunes prestidigitateurs époustouffants, un homme-orchestre qui nous proposa une soirée musicale variée permettant à chacun de danser sur des musiques pour tout âge et une tombola avec de magnifiques paniers garnis, (voir édition «L'écho d'Aire-Le Lignon» de mars).

L'association était également présente aux promotions des primaires à Vernier village, sur le stand jambon à l'os qui cette année encore a connu un réel succès. Toutes ces activités nécessitent l'engagement de bonnes volontés et toute personne sera la bienvenue pour compléter les équipes et soutenir son Président et le comité. Notre journal, principal vecteur de communication avec les habitants du Lignon et de la presqu'île, édité à 5'000 exemplaires, nous permet d'avoir une fenêtre vers l'extérieur.

Actif depuis 22 ans au sein du comité dont 3 ans en qualité de Président, Monsieur Hans-Ruedi Vetterli a décidé de mettre un terme à son mandat. Il laisse le poste vacant tout en restant membre du comité mettant au profit de la nouvelle équipe sa longue expérience. Qu'il soit ici chaleureusement remercié pour son dévouement et son engagement à la tête de l'association.

Toutes les personnes présentes reconnaissent la légitimité et l'utilité de l'association des intérêts d'Aire-Le Lignon afin de préserver la qualité de vie dans nos quartiers, améliorer notre environnement, protéger nos droits. Présente depuis 1957, tous sont convaincus que nous devons continuer. Oui, mais avec quelles ressources humaines et financières? Les comptes présentés par le trésorier font apparaître une fragilité. Avec quelles bonnes volontés? Bien que 2011 soit l'année européenne du bénévolat, force est de constater que les appels aux personnes capables de consacrer quelques heures au profit de la communauté ne sont pas légions, contrairement aux groupes des «Yakas» et rouspéteurs patentés!

Et pourtant, ce ne sont pas les problèmes et points chauds qui manquent, je vous renvoie à l'éditorial précédent! Absence de piste cyclable, fluidité de la circulation dans la zone industrielle, construction de la future usine force-chaleur, construction de la passerelle reliant Aire à Onex, emplacement de la déchetterie, pour ne citer que les plus importants. Agissons avant de critiquer, proposons des alternatives,

présentons des projets concrets, manifestons notre intérêt. Voilà les missions qui sont les nôtres.

Dans cet esprit que je me suis mis à disposition de l'Assemblée et me suis présenté à la présidence, assurant ainsi le relais pour que vive notre association.

Je remercie sincèrement celles et ceux qui m'ont soutenu et m'engage à servir au mieux les intérêts de tous nos membres afin que la qualité de vie dans notre presqu'île, au Lignon et dans cette belle boucle du Rhône soit améliorée, à tout le moins maintenue.

Un de mes projets sera d'augmenter notre visibilité auprès des habitants d'Aire-Le-Lignon et de renforcer les liens avec la commune afin de faire entendre les préoccupations de chacun. Je compte m'appuyer sur un comité actif qui m'a renouvelé sa confiance et je les en remercie. J'accueille également toute personne qui souhaite, soit rejoindre le comité, soit participer à une commission.

Comme l'a rappelé un membre de l'assemblée citant un passage de la prestation de serment de John Fitzgerald Kennedy au Capitole le 20 janvier 1961: «...ne demandez pas ce que votre pays peut faire pour vous, mais demandez-vous plutôt ce que vous pouvez faire pour votre pays». On a le droit de ne pas être d'accord, mais c'est une piste de réflexion!

Nous comptons sur la participation de chacun, car seuls nous ne serons pas crédibles. Nous avons besoin de votre soutien! N'hésitez pas à participer à nos manifestations, à nos actions, renforcez notre association en devenant membre. **Votre cotisation annuelle de CHF 25.-** permettra d'assurer la pérennité de l'association, (notre ccp 12-15388-4) **nous en avons besoin** et nous vous en remercions par avance.

Ecrivez-nous, proposez-nous des projets, soumettez-nous vos préoccupations, nous serons à votre écoute et agirons avec tous les moyens à notre disposition. Dans tous les cas, nous vous répondrons et vous informerons sur nos actions. Merci de vos réactions en espérant que vous alimenterez nos colonnes par quelques lignes, sujets de réflexion, répondant ainsi à notre enthousiasme.

A la lecture de ce numéro les fêtes de pascals seront passées, profitons du printemps pour nous lancer dans de nouvelles perspectives ensemble nous serons fort. Bonne lecture.

### Modifications dans l'Impressum et les renseignements utiles

**Correspondance** Ass. des Intérêts d'Aire-Le Lignon/M. Jean-Pierre Leubaz, Président/Case postale 114/1219 Aire

**Comité 2011** Président: M. Jean-Pierre Leubaz/Ch. du Crest-des-Isles 2/1219 Aire/T 022 796 04 00/jean.pierre@leubaz.ch  
Membres: Mmes Huissoud, Lachat, Leubaz/MM. Alarcon, Artdite, Ballager, Borgis, Paley, Rey-Mermier, Vetterli

### Association des locataires du Lignon

Case postale 32/1219 Le Lignon  
Mme Gisèle Zanone, Présidente/T 022 796 05 51

**Prochaine parution**

fin mai 2011

**Délai de remise des textes**

10 mai 2011



## Le dicton du mois

Quand avril commence trop doux, il finit le pire de tous

Averse de mai a plus de pouvoir que dix arrosoirs

## La pensée du mois

Les «conneries» c'est comme les impôts, on finit toujours par les payer.

**Michel Audiard (1920-1985)**

## Le truc du mois

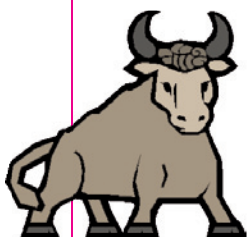
### Temps chaud et frigo

L'intérieur du réfrigérateur peut contenir, en grande quantité, des champignons si l'hygiène n'y est pas irréprochable. Les aliments mal conservés peuvent être à l'origine de problèmes gastriques, avec même le risque d'une intoxication alimentaire. Contrairement aux idées reçues, le froid n'empêche nullement le développement des champignons et autres bactéries.

Il faut donc s'astreindre, chaque mois, à un nettoyage de fond en comble de votre réfrigérateur et bien ordonner vos denrées à l'intérieur du réfrigérateur. Chaque aliment a une place définie pour garantir la meilleure conservation.

## Le mois d'Avril

**D**euxième mois du calendrier romain, il est dans notre calendrier actuel le quatrième. Son nom vient du latin «aprilis»: ouvrir comme les plantes qui sortent de terre. Durant ce mois, les jours augmentent de 93 minutes et le 20 avril, à 12h18, le Soleil entre dans le signe du **Taureau**, dont la qualité du natif de ce signe est aussi son défaut: l'obstination, car toute la personnalité du Taureau tourne autour de cette caractéristique et de ses nuances. Il ne cède jamais au premier mouvement, ni à la première impulsion. Après avoir laissé l'information s'imprégner en lui ou seulement après mûre réflexion, il agira. Il n'est pas spontané et l'improvisation n'est pas sa qualité première. Il est aussi le représentant de la matérialité ce qui le fait ressentir un besoin de possession



Il doit donc apprendre à s'adapter s'il ne veut pas apparaître comme obtus et rigide. Mais il est aussi apprécié pour sa patience, sa persévérance et son sens pratique.

## Le mois de mai

Son nom viendrait, selon certains, du latin **Maius**, mois du calendrier romain dédié à Maia, déesse nourricière, fille d'Atlas et mère de Mercure. Pour d'autres son nom est issu de Majus, car il était dédié aux plus anciens citoyens romains nommés «majores». Il est le mois de Marie. Autrefois, celui-ci était réservé aux communions et baptêmes. Au XXI<sup>e</sup> siècle, cette tradition n'est plus systématiquement respectée. Les apparitions de Fatima ont eu lieu au de mai.

## L'écho du passé

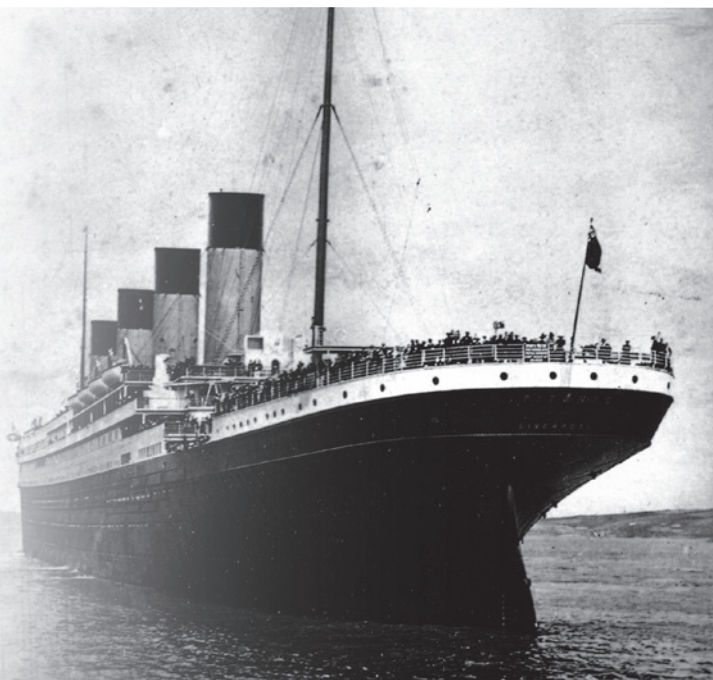
Le 31 mai 1911, en présence de milliers de spectateur, lancement, au Chantier naval Harland & Wolff en Irlande du paquebot Titanic. L'argent des billets récoltés par la vente des billets a été reversé à l'hôpital local pour enfants. Il était 12h15, le temps était clair et doux. Des plates formes avaient été aménagées pour les invités et la presse. Plus de vingt tonnes de savon et de suif furent étalés sur la longueur des cales puis cinq remorqueurs amenèrent le Titanic à son tour au bassin de finition. 62 secondes ont suffi pour la mise à flot du bateau.

Des travaux d'aménagement furent entrepris qui durèrent 10 mois suite à ce lancement. Il n'y eut pas de baptême pour le Titanic. Pour quelle raison était-ce une tradition de la White Star Line de ne pas baptiser ses bateaux ?

Le 1<sup>er</sup> jour de ce mois, célébration de la Fête internationale du Travail dans presque tous les pays, sauf aux États-Unis et au Canada où cette fête a lieu le premier lundi de septembre. Le 8 mai commémoration de la capitulation de l'Allemagne en 1945.

Le muguet porte-bonheur était déjà offert aux muses par Apollon et la tradition actuelle remonterait à la Renaissance, Charles IX en ayant, en 1561, offert autour de lui. Mais attention! un bouquet de muguet placé dans une pièce trop fermée est malsain, il provoque des maux de tête, parfois graves. De plus, l'eau du vase dans lequel le muguet a trempé est rapidement contaminée et devient, à son tour, toxique

Du 1<sup>er</sup> au 31 mai, les jours vont augmenter de 71 minutes et le 21 mai, à 11h22, le Soleil entre en **Gémeaux** dont le natif peut s'apparenter au papillon toujours mobile. qui voltige de fleur en fleur, les visitant toutes, mais n'en choisissant aucune. La curiosité est une de ses qualités, car elle lui ouvre les portes du monde, mais elle est aussi son défaut : la dispersion et l'instabilité. Pour se sentir exister, le **Gémeaux** ressent la nécessité de bouger tant sur le plan physique que mental.



## Conseil municipal

### Séance du mardi 8 mars 2011

Sous la présidence de M. Yves Magin (PDC) les conseillers municipaux ont pris Les décisions suivantes:

Octroi, à l'unanimité, d'une dérogation au rapport DS surfaces dans le cadre d'un projet de transformation d'une maison existante et la construction d'une maison familiale au chemin de la Herse 20 à la condition que toutes les surfaces extérieures soient réalisées avec un revêtement perméable et qu'un emplacement soit prévu pour le tri sélectif des déchets.

Unanimité également pour donner un préavis défavorable au projet de plan localisé pour des parcelles au chemin de l'Echarpine à Vernier.

Toujours l'unanimité pour l'ouverture d'un crédit de CHF 200'000.- pour la réfection de la rue du Village, du chemin Delay et du parking des enseignants à l'école des Libellules.

Acceptation de divers crédits pour le remplacement du revêtement du terrain C et la réfection de l'éclairage du terrain B au Stade de Vernier (CHF 1'719'000.-); pour le remplacement du revêtement de quatre terrains de tennis extérieures à Aire (Fr 272'000.-) et pour le remplacement également du revêtement de trois terrains aux tennis Vernier (CHF 597'000.-).

Une motion socialiste demandant l'indexation au coût de la vie des subventions communales aux associations est refusée par 22 non, 12 oui et 2 abstentions.

Acceptation, par le délibératif, d'un projet de délibération du Conseil municipal pour l'organisation d'une soirée thématique, chaque année, à l'occasion de la Journée de la femme.

Un projet de délibération déposé par le groupe UDC demandant que les membres du Conseil municipal soient tenus de respecter la laïcité de l'Etat et qu'aucun signe ostentatoire visible de religion n'est admis aux séances des commissions et du Conseil donne lieu à un débat tendu au terme duquel la prise en considération est refusée par 21 non, 13 oui et 2 abstentions.

Divers projets de délibération sont pris en considération et renvoyés dans les Commissions ad hoc et l'ouverture d'un crédit de CHF 870'000.- en vue de la rénovation de la Maison de quartier d'Aire-Le Lignon au chemin Nicolas-Bogueret est acceptée à l'unanimité et une abstention (UDC).

Une Motion PDC tendant au rétablissement respectivement à la création de places de stationnement publiques ainsi qu'un passage à piétons à la hauteur du N° 161 de la route de Vernier afin d'assurer la survie du Café-restaurant de la Croisette est renvoyée à la Commission de l'aménagement, de même, que la pétition, munie de 189 signatures, sur le même sujet.

**Une pétition de près de 100 signatures, soutenue par le Contrat de quartier, demandant la création d'un lieu culturel, sous forme d'une bibliothèque et salle de lecture, au Lignon est envoyée à la Commission culturelle.**

Une motion du Groupe UDC (Mme Cuenca et M. Mayer) invitant Conseil administratif à prendre contact avec les vigneron et encaveurs verniolans en vue d'acquérir une partie de la production communale afin d'en faire profiter les amis et bienfaiteurs de la Commune est acceptée à l'unanimité, après avoir été transformée en postulat.

### Séance du mardi 12 avril 2011

Sous la présidence de M. Yves Magnin (PDC), les conseillers municipaux ont pris connaissance des communications du Conseil administratif lesquelles les informent que la population de la commune et en constante augmentation et qu'elle s'élève, à fin mars, à 33'517 habitants, mais que par contre, heureusement, on peut noter une légère diminution des chômeurs.

Par 20 oui, 6 non et 5 abstentions, le législatif adresse la pétition relative à la fermeture de l'avenue de Crozet au Conseil administratif en le priant d'appliquer la modification en zone bleue macaron et de maintenir la fermeture par une barrière.

Délivrance d'un préavis favorable au plan localisé de quartier Route de Peney-chemin Mouille-Galand selon les conditions suivantes: que les problèmes de circulation dans ce chemin soient résolus afin que celui-ci ne deviennent pas une route de transit et que des activités sans nuisances soient implantées en accord avec la commune dans le périmètre du plan localisé de quartier est accepté par 21 oui, 2 non et 8 abstentions.

Acceptation par 26 oui et abstentions du crédit de CHF 520'000.- pour couvrir les frais de travaux d'aménagement intérieurs et des frais de déménagement et d'acquisition de mobilier en vue de l'aménagement des places de travail pour les nouveaux postes créés dans l'administration municipale.

Par 29 oui et 2 abstention (MCG) adoption d'un nouveau règlement du Conseil municipal et par 26 oui et 5 abstentions, approbation des termes des conventions entre la Commune et l'Association pour l'enseignement allemand réglant les modalités d'un prêt de l'Ecole allemande et la conclusion d'un bail de longue durée.

Après examen en Commission, le postulat demandant au Conseil administratif d'envisager le plus rapidement possible l'installation d'un container permettant d'améliorer la situation actuelle et de faire le nécessaire afin de donner satisfaction au FC Avanchet est accepté à l'unanimité.

Par 27 oui et 3 abstentions (Verts) ouverture d'un crédit de CHF 440'000.- pour l'achat d'un camion en remplacement du véhicule actuel, mis en service en 1988

La pétition de l'UDC Vernier pour «moins de citernes et plus de sécurité» à Vernier est prise en considération et transmise à la Commission de sécurité et de l'environnement. Même procédure pour une pétition de l'Association de défense des propriétaires de la zone «Montfleury» concernant le chemin de Mouille-Galand et

## Autorisations de construire du 1<sup>er</sup> mars au 22 avril 2011

**Terrasse du Rhône SA**  
construction 3 villas contiguës  
ch. des Sellières 18X

**Commune de Vernier**  
rénovation espaces jeux à la piscine  
rte du Bois-des-Frères

**S.I.G**  
réservoir d'expansion  
chauffage à distance  
ch. Château-Bloch 2

**M. Bernet**  
agrand. et rénovation villa,  
couvert voiture  
ch. de la Herse 10

**Mme Lacroix**  
rénovation et création de  
2 villas contiguës  
ch. des Campanules 1

**La Poste**  
transformations dans l'office du Lignon  
pl. du Lignon 7

**X. De Cocatrix**  
agrandissement villa  
ch. Isaac-Anken 13

**Etat de Genève**  
Annexe et transformation  
bâtiment admin.  
ch. de la Verseuse 17

## Le savez-vous ?

Le Pic noir a été élu oiseau de l'année 2011 par nos amis suisses de l'Association pour la protection des oiseaux ASPO/ BirdLife Suisse.

Le Pic noir, de la taille d'une corneille, détient un rôle clé dans l'écosystème forestier. Il creuse les cavités où il niche et où il dort dans de vieux arbres assez larges, de préférence des hêtres ou des sapins. Le pic noir ne fore une cavité que tous les 3 à 7 ans. Il est un pic au plumage noir, sauf une calotte rouge chez le mâle (seulement la nuque chez la femelle). C'est un oiseau forestier au tambourinage très sonore, des forêts de hêtres et de conifères qui se repaît d'insectes xylophages.

Dans des arbres sains, en général des hêtres en plaine, il creuse une cavité de grande taille en forme de puits (pouvant aller jusqu'à 50 cm) dans laquelle il installe son nid. La femelle pond le plus souvent 3-4 œufs dont l'incubation est courte (12 jours). Les jeunes quittent le nid au bout de 28 jours. En dehors de la période de reproduction, c'est un oiseau sédentaire, territorial et solitaire. Ses loges sont réutilisées comme nichoir par de nombreuses autres espèces comme la Chouette de Tengmalm, la Martre des pins, le Choucas des tours par exemple ou, plus étonnant, par le Garrot à œil d'or, un canard du nord de l'Europe.

Originaire des forêts montagneuses du nord et du centre de l'Europe, le Pic noir est en expansion en plaine et vers les régions atlantiques depuis le début des années 1960, sans qu'on puisse en expliquer réellement la raison. L'hypothèse d'une modification des pratiques sylvicoles est avancée, mais les ornithologues se perdent en conjectures.



celles des habitants du chemin de Poussy pour que vive le quartier de Poussy-Myosotis et le préau de son école.

Divers projets de délibération du Conseil administratif ont été pris en considération et transmis dans les commissions ad hoc, de même que le projet de motion du Groupe Libéral pour le respect des règles sur l'ancienne route communale de Vernier et la résolution socialiste pour la protection des chômeuses et chômeurs en fin de droit.

Acceptation de la résolution concernant le projet pilote des correspondants de nuit à Vernier, de même que l'ouverture d'un crédit complémentaire de CHF 7'935,80 pour l'aménagement des arrêts de tram Bouchet, Balaxert et Avanchets.

Ouverture d'un crédit de CHF 30'000.- pour le financement d'une étude en vue de l'amélioration de la sécurité des piétons et des cyclistes sur la route d'Aire (voir encadré)

## Élections municipales

Et voilà ... c'est chose faite au moment où vous recevrez notre bulletin et chacun, par la voie des médias genevois, connaît les résultats et les futures Autorités de notre commune. Les électrices et électeurs de Vernier (du moins un petit nombre d'entre eux) ont choisi les responsables de la gestion de la commune et de la qualité de vie de ses habitants pour une nouvelle période de quatre ans.

A voir le taux de participation, malgré une campagne électorale assez animée, on peut bien entendu se poser la question sur les raisons de cette défection du devoir de citoyen. Désintéressement? Perte de confiance? Peut-être bien! Mais il ne faudra pas râler, après coup! On a les Autorités qu'on choisit!

## Propriétaires de villas, mal aimés à Genève ?

La situation du logement à Genève amène certains milieux et élus genevois à critiquer l'existence des zones villas, en oubliant qu'elles sont et doivent rester un indispensable poumon vert à la périphérie et dans les villes. Et jouant un rôle essentiel dans la diversification de l'habitat urbain et de la mixité sociale.

Devant ces attaques répétées, existe-t-il des solutions de défense? A Genève l'Association Pic Vert (représentant les intérêts des propriétaires de villas du Canton et cherche à maintenir la diversité de l'habitat et la qualité de vie) préconise, depuis plus de 15 ans déjà, un moyen de droit privé qui a démontré, jusqu'à ce jour, une certaine efficacité dans la protection de l'environnement des villas: les servitudes réciproques de droit à bâtir. Avec l'aimable autorisation de l'Association Pic Vert nous vous présentons, ci-dessous, l'article de Françoise Hirt, juriste de l'Association, sur les servitudes croisées.

Un moyen de droit privé, parallèle aux moyens de droit administratif public (procédures publiées dans la Feuille d'avis officielle), il est totalement indépendant

desdites procédures, si bien que l'on conserve l'entière maîtrise. Il convient de préciser que la situation de la villa en zone villa ou en zone de développement n'est absolument pas déterminante sur l'opportunité de créer ou non ces servitudes et qu'elles peuvent l'être indépendamment de la zone sur laquelle se situe votre bien. Il s'agit d'une convention passée entre propriétaires d'un quartier, manifestant la même volonté solidaire de préserver l'environnement et la qualité de leur cadre de vie. Cette convention contiendra principalement une restriction de droit à bâtir, prévoyant l'obligation de ne construire sur les parcelles parties à ladite convention que des villas comprenant au plus, un rez-de-chaussée, un premier étage et des combles habitables. La convention pourra également contenir une restriction d'affectation imposant, par exemple, qu'il ne pourra être établi aucun, café, restaurant, atelier mécanique, etc. La convention sera inscrite au Registre foncier et acquerra, ainsi, une dimension réelle, attachée à la parcelle et non pas seulement au propriétaire. Une servitude de ce type empêche toute construction dépassant ces restrictions, si bien que lorsque sont déposées des autorisations de construire par des promoteurs, les servitudes doivent être. Au préalable, supprimées (radiées du Registre Foncier) ce qui ne peut se faire sans votre accord. Vous disposez ainsi d'un atout de négociations non négligeables avec les promoteurs.

Plus le réseau de servitudes croisées est dense, plus il est efficace. Sachez également que ces servitudes peuvent être constituées pour une période indéterminée ou de manière limitée dans le temps. Dans ce dernier cas, les héritiers ne seront pas engagés, si telle n'est pas leur volonté. Le coût pour l'établissement de ces servitudes est peu élevé, de l'ordre de CHF 200.- à 500.- par parcelle.

A noter encore que. Depuis l'adoption de la nouvelle loi sur les logements d'utilité publique, la loi Giromini qui permet l'expropriation de ce type de servitudes ne pourrait être appliquée que très difficilement par les autorités, en effet il faut qu'un plan localisé de quartier est déclaré d'utilité publique par le Grand Conseil par le biais d'une loi.

L'Association Pic Vert se rend volontiers dans les quartiers pour une présentation plus détaillée de ce type de servitude et vous trouverez également sur le site Internet de cette Association ([www.pic-vert.ch](http://www.pic-vert.ch)) une présentation d'un article de décembre 2008 sur le même sujet.

Le nouveau comité issu de l'assemblée générale va étudier la possibilité de mettre sur pied une séance d'information pour les propriétaires de villas de la presque île afin de leur apporter plus de précisions.

Association Pic Vert

T 022 810.3320 de 8h30 à 12h30, sauf mercredi

## Etude de circulation de la route d'Aire

La sécurité des piétons et des cyclistes le long de la route d'Aire est insatisfaisante, pour ne pas dire plus. Le gabarit de cette route de deux fois une voie est en partie responsable, la largeur excessive permettant en

effet aux conducteurs de voitures et de poids lourds (parfois inconscients !) de se dépasser et d'adopter des vitesses particulièrement élevées, dépassant souvent les limites autorisées. De ce fait, il résulte que les piétons, au moment de traverser la chaussée se sentent en insécurité et que les cyclistes se retrouvent dans une circulation dangereuse (vitesse et dépassement) Ce problème existe depuis longtemps et à déjà été soulevé Par les habitants et notre Association. Une pétition et une motion ont souligné la nécessité de prévoir et prendre les mesures nécessaires à la création d'une piste cyclable, ainsi que des passages pour piétons protégeant réellement ceux-ci. Une étude (mais pas trop longue nldr),visant donc à améliorer les conditions de sécurité est nécessaire et le Conseil Municipal, dans la séance du 12 avril, a voté, à l'unanimité, l'ouverture d'un crédit de CHF 30'000. – pour la réalisation de l'étude pour le tronçon depuis le carrefour avec la route du Bois-des-Frères jusqu'au giratoire du carrefour du Pont-Butin.

## Echanges de savoirs et de services gratuits

A l'initiative du Contrat de quartier, un projet d'un réseau d'échange de savoirs et de services est mis sur pied dans la presqu'île, avec lequel des personnes peuvent soit offrir leurs talents, leurs connaissances, leurs capacités, soit, au contraire demander de l'aide pour une activité. Ainsi vous aurez peut-être la possibilité de rencontrer un(e) voisin(e) du quartier prête(e) à partager votre hobby ou vous aider pour un service dont vous avez besoin.

Comment faire pour participer?: Remplir une fiche «j'offre» ou «je demande» et la retourner au Contrat de quartier qui facilitera les échanges et les rencontres à l'adresse suivante :

### Par poste

Contrat de quartier, case postale 52 – 1219 Le Lignon

### Par téléphone

022 797 09 09 le jeudi entre 15h et 17h

Local du Contrat de quartier le jeudi de 15h à 17h ou au stand du contrat de quartier le samedi de 9h30 à 11h30. Vous trouverez toutes les offres et toutes les demandes sur un panneau d'affichage disposé derrière les vitres du local situé place du Lignon 45à l'angle du Centre commercial, côté

Brasserie. Les fiches sont à disposition au local du Contrat de quartier le jeudi de 15h à 17h. ou au stand d'information le samedi, au Centre commercial, de 9h30 à 11h30.



## FSG Aïre-Le Lignon, précisions

Dans notre dernier numéro de l'Echo d'Aïre (page 8) nous vous présentions un communiqué concernant diverses activités de la FSG Aïre-Le Lignon sous le sous-titre « cours de gymnastique ».

Nous devons préciser que le cours «Relax Détente», organisé à l'Ecole des Ranches à Vernier, le lundi de

20h à 2 h n'est pas un cours de gymnastique, mais de «volley mixte», même si pour le moment les participants sont du sexe masculin.

Une autre rectification, le responsable de cette section est M. Herbert Murhammer et non Markhammer comme indiqué par erreur.

## Un «club de tricot» au Lignon ?



Les personnes intéressées par ce hobby ou ce savoir-faire ou qui désirent simplement rencontrer d'autres personnes partageant cette passion sont invitées à contacter Madame Verena Haueter **T 022 796 16 96 ou 079 624 78 97**. Une initiative proposée par le Contrat de quartier d'Aïre-Le Lignon

## Nécrologie



**M. Oscar Demierre**

La rédaction a appris avec tristesse et émotion le décès, dans la sérénité, le 4 mars dernier, dans sa 87e année, de Monsieur Oscar Demierre, ancien président de l'Avenir accordéoniste de Châtelaine pendant 14 ans, il s'est dévoué à la cause de sa société et de l'accordéon. Pendant sa présidence, toute de sourires, d'amitié. et de sympathie, il s'est efforcé de développer les relations humaines et musicales. En hommage à son engagement et à son dévouement, les Autorités de Vernier lui ont décerné le « Mérite municipal verniolan 1988, qui lui a été remis, officiellement, le 23 février 1989, en même temps qu'à M. Jean Nico, ancien secrétaire de l'Avenir accordéoniste.

A son épouse, à sa famille, nous renouvelons le témoignage de notre profonde sympathie.

## Nécrologie

**Décès annoncés du 1er mars au 22 avril 2011**

**Arm née Althaus, Colette Odette**

1933, ch. Isaac-Anken 20

Arnold, Hans Fritz Heinz

1930, av. des Libellules 10

**Aymon, Joseph Victor**

1940, av. du Lignon 50

Barthomeuf née Rohr, Jacqueline Emma

1949, rue du Grand-Bay 16

Beausire, Marcel Charles

1917, av. de Crozet 20

Berthoud, Hervé Gilles André

1971, ch. de Maisonneuve 17

**Bezzoli née Lilla, Olimpia 1927, ch. de**

**l'Écu 1 c/La Châtelaine, anc. à Aïre**

Brugnoni, Ezio, 1943, rue du Village 41

**Calcagno, Tindaro**

1923, av. du Lignon 68

Cand, Louis

1917, ch. de l'Écu 1 c/La Châtelaine

Casimir, Isaac Clément

1956, ch. de l'Esplanade 14

**Ceriani née Bettoni, Gilda Elvira Maria**

1914, av. du Lignon 81

Christen, Serge Rudolf

1940, rue du Grand-Bay 7

D'Anone, Cosimo

1950, rue François-Durafour 3

Dos Santos, Maria Fernanda

1943, av. Henri-Golay 4

**Feiza née Bairamoska, Rukije**

**1957, ch. Nicolas-Bogueret 28**

Ferchichi Khadija, 2011, rue Oscar-Bider 2

Gomez Geiser née Gomez Salazar, Angelica

Julia, 1946, av. Ed.-Vaucher 53

**Hug, Paul Ehrard**

1921, ch. de l'Alouette 4

Jan née Jordan, Louise Adèle

1918, ch. de l'Écu 1 c/La Châtelaine

Jaquier née Bersier, Clara Pauline

1926, ch. de l'Écu 1 c/La Châtelaine

**Mabillard, Guy Benjamin**

1931, av. du Lignon 61

Perroud Tazeghdanli née Samboualte, Marie

Claude, 1956, rue Grange-Lévrier 4

Produit Irène Ludivine

1930, av. de Crozet 32

**Stoll, Edmond Edouard Louis**

**1946, rte du Bois-des-Frères 7**

Tela, Claudio

1948, ch. de Champ-Claude 13

Tournier, Bernard

1945, av. Henri-Golay 22bis

Vasseux née Benoit, Jacqueline Georgette

1956, av. de Châtelaine 71

Vasquez Varela, Manuel

1930, rte de Montfleury 31

**Winther, Jens**

**1960, ch. du Wellingtonia 2**

Yldirim née Carrupt, Christine Annik

1962, rte de Montfleury 50

## Pompes funèbres officielles

Ouvert 7 jours sur 7

Permanence téléphonique  
24 heures sur 24

**Tél. 022 418 60 00**



V I L L E D E  
G E N È V E

4, rue du Vieux-Marché  
(face à l'ancienne mairie des Eaux-Vives)

## La recette de Tante Lotte

Après le temps pascal et avant les vacances estivales, Tante Lotte vous propose la recette du

### Civet créole de lapin

Pour 4 personnes: 1 lapin découpé - 2 gros oignons - 4 gousses d'ail - 1 clou de girofle - 1 verre de vin rouge - 4 branches de persil - 1 branche de thym - 1 c. à c. de farine - 2 c. à soupe. d'huile

1- Dans un mortier, piler le clou de girofle avec l'ail, le sel et le poivre. Détailler les oignons en lamelles très fines. Disposer les morceaux de lapin dans un plat, mettre dessus les oignons émincés, les épices concassées, le persil et le thym. Couvrir et laisser macérer pendant 5 heures en mélangeant régulièrement.

2- Dans la cocotte huilée, mettre à revenir les morceaux de lapin pendant 15 minutes à couvert. Ajouter alors la farine, le vin rouge et bien mélanger. Faire cuire doucement pendant 45 minutes.

## P'titlibus

Mise à disposition d'un véhicule pour les habitants de la Commune, connaissant des problèmes de mobilité. Géré par des bénévoles, ce service propose des courses dans tout le Canton pour un prix allant de CHF 5.- à CHF 10.- suivant la durée. Ce Service de transport fonctionne du lundi au jeudi, avec réservation préalable 24 heures à l'avance Les lundis, mercredis et vendredis de 14h à 17h. auprès de Mme Cécile Haueter - T 079 558 98 04

## Joyeux dimanches

Les responsables donnent rendez-vous le

**Dimanche 15 mai à 12 h 15**

**Au Centre de quartier du Lignon**

**Avec au menu : couscous**

à ceux qui aimerait passer un moment en bonne compagnie lors d'un repas convivial

Une participation de CHF 7.- (minimum) par personne est demandée. Le vin est en supplément.

Inscription jusqu'au vendredi 13 mai au 022 796 62 79 ou 022 796 80 07

## Les repas du mercredi 2011

**Les 4 et 11 mai 2011, à midi**

Organisés au Centre de quartier du Lignon par les animateurs de la Carambole, avec le soutien du Contrat de quartier, pour toutes les personnes qui ont envie de passer un moment convivial ou de faire connaître une de leur recette de cuisine préférée,

**Contact et inscription à La Carambole**

T 022 796 42 67 ou 077 426 06 67

## Laboratoire Plan – Départ à la retraite

**48 années de bons et joyaux services pour le même employeur, ça existe !**

C'est donc après quarante-huit ans de bons et loyaux services que M. Fredy Rapin, collaborateur des Laboratoires Plan, a pris sa retraite à la fin du mois de mars. Il a intégré les Laboratoires Plan, dès la sortie de l'école à 17 ans, au sein du Département de production, dirigé par M. Philippe Carmona, présent également dans la Société depuis plus de 30 ans et a connu trois générations de direction avec M. Louis-Paul Plan jusqu'en 1989, puis M. Marc Plan et enfin M. Pierre Leitgib depuis 2006.

Fredy Rapin contribuait à la préparation et au conditionnement du sirop Heredix, du Baume du Chalet ou encore des produits Flavovenyl et Bilifuge, ainsi qu'à l'ensemble des travaux d'entretien. Dorénavant, il va se consacrer à diverses activités et sorties avec des amis. A l'occasion d'un apéritif, M. Pierre Leitgib, directeur, a remercié M. Fredy Rapin de son engagement durant toutes ces années auprès de la Société et la rédaction se joint aux collègues de M. Rapin pour lui souhaiter une longue et heureuse retraite.

Rappelons que les Laboratoires Plan effectuent le façonnage de produits pharmaceutiques et cosmétiques sous toutes les formes galéniques aux normes pharmaceutiques GMP, des analyses physicochimiques et dénombrements bactériologiques, selon la pharमार-

pée européenne, des fabrications et conditionnement en petites et moyennes séries ainsi que du support réglementaires.

Les Laboratoires Plan sont basés à Aire et emploient une vingtaine de collaborateurs. Ils distribuent leurs médicaments dans les pharmacies et drogueries suisses, dont l'Hederix, le Bilifuge et le célèbre «Baume du Chalet»

## Solidarité avec la Fondation Sanfilippo

Comme l'an dernier, le Rotary Club de Bellegarde et l'Ecurie automobile La Meute de Genève organisent à nouveau, le dimanche 15 mai 2011 de 10h à 17h sur le parking du Centre commercial de Thoiry:

### un grand rassemblement de véhicules historiques et de motos

#### Au programme

Exposition de voitures et de motos anciennes

Baptêmes en voitures de prestige et d'exception

(voitures à double commandes

avec moniteurs d'auto-école)

Stand de voitures télécommandées

avec démonstrations et ventes

Vente de revues automobiles

Défilé des Miss de la région

Quiz avec de beaux lots

Petite restauration et buvette

Le bénéfice de cette manifestation est en faveur de la Fondation Sanfilippo\* qui soutient la recherche sur des maladies génétiques rares qui affectent les enfants.

*\*La maladie de Sanfilippo ou syndrome de Sanfilippo, portant le nom du Dr. Sylvester Sanfilippo, qui en a décrit les conditions en 1963, est une mucopolysaccharidose de type III (MPSIII) qui est due à une déficience d'une enzyme lysosomale, la héparane-N-sulfatase. Cette enzyme réalise une étape cruciale du catabolisme du sulfate d'héparane. La déficience de cette enzyme se traduit par une dégénérescence nerveuse très importante aboutissant au décès entre l'âge de 10 et 20 ans. Il existe quatre types de MPSIII, à savoir les types A, B, C, D qui font référence à l'enzyme spécifique qui fait défaut pour dégrader l'héparane sulphate. L'enzyme permet de transformer des substances A en B, B en C, C en D et D en la substance finale qui doit être éliminée.*

## Marche conviviale autour du Lignon

**Parcours balisé d'environ 10 km (jusqu'aux Evaux)**

Le dimanche 22 MAI 2011 dès 9h. Invitation à toutes et tous les habitant-e-s de la Commune de Vernier pour une promenade de découverte le long des rives du Rhône et dans les bois.

### Une occasion de découvrir ensemble la nature !

**Rendez-vous** devant le temple protestant sur le mail du Lignon à la table d'accueil (plan du parcours, boissons).

**Départs** à votre convenance entre 9h et 11h.

**Au retour**, boissons et petits en-cas offerts aux pro-



# L'Écho du quartier

meneuses et promeneurs (jusqu'à 14h) devant le temple protestant.

**Nous vous attendons nombreuses et nombreux !**



## Journée «Vernier propre»

Nettoyons nos rues et nos parcs  
**le samedi 21 mai de 8h30 à 14h**

### Dès 8h30

Café- croissants dans les lieux de rassemblement, distribution des gants, pinces, sacs poubelles et formation des équipes et départ pour une tournée de massage dans les différents quartiers

### Dès 12h30

Grillades au Bois de la Grille offertes par la Commune pour tous les participants, une tombola sera organisée pour tous les participants et de nombreux lots seront tirés au sort

Quartier Lignon – Aire – Libellules: parking de la piscine du Lignon, sous couvert.

Vous pouvez, d'ores et déjà, annoncer votre intention de participer en téléphonant au **022 306 07 00**.

La Commune fournira gants et pinces. Venez avec votre gilet jaune si vous en possédez un. Tenue de soirée et talons aiguilles sont déconseillés.

## La vie de notre Association

### Assemblée générale

Le 13 avril dernier, notre Association a invité ses membres et les habitants de la presqu'île à son assemblée générale statutaire qui est l'occasion de tirer un bilan sur l'exercice écoulé et préparer le nouveau avec notamment l'élection des membres du comité et du président. Un petit nombre de personne avait répondu à cette invitation ce qui laisse à penser que «tout va très bien, Madame la Marquise» dans notre petit coin de Vernier.

Le rapport du président, celui du trésorier et des vérificateurs des comptes n'ont entraînés aucune remarque ou commentaire spécial et ont été adoptés à l'unanimité, donnant ainsi décharge au Comité.

Au pont de l'ordre du jour des élections (...sans campagne électorale survoltée!) les membres du comité sortant ont tous été réélus, par applaudissement, soit: Mmes Huissoud, Lachat et Leubaz et MM. Ardite, Alarcon, Borgis, Paley, Rey-Mermier, et Vetterli, auxquels est venu s'ajouter un renfort bienvenu en la personne de M. Francis Ballager, domicilié au Lignon.

Pour la présidence, comme annoncé à l'assemblée générale de l'an dernier, M. Hans-Ruedi Vetterli, a confirmé son intention de quitter sa charge, mais de rester membre du Comité, dont l'Association tient à lui exprimer sa reconnaissance, particulièrement pour les années passées à la tête du Comité.

Pour lui succéder, M. Jean-Pierre Leubaz, habitant le bas d'Aire, a accepté, spontanément, d'assumer cette charge, apportant ainsi du sang neuf et une vision nouvelle à la barre de l'Association qui ne vas pas manquer de travail ces prochaines années pour sauvegarder la qualité de vie des habitants d'Aire et Le Lignon.

Une proposition d'augmentation du montant de la cotisation annuelle pour l'année 2012 - actuellement à CHF 25.- minimum - a été, après discussion mise à l'étude et une décision proposée ultérieurement.

La soirée s'est terminée, comme à l'accoutumée, par le verre de l'amitié.

## Tondeuses à gazon et machines de jardin

Les beaux jours et le printemps arrivent et les travaux de jardinage et d'entretien retrouvent leur actualité. Merci de pas oublier, en les effectuant, les dispositions légales concernant la tranquillité publique qui prescrivent que l'usage des tondeuses à gazon et machines de jardins (souffleuse, tronçonneuse, motoculteur, etc.) équipées d'un moteur à explosion est **INTERDIT**, du lundi au vendredi, de 20h à 8h, ainsi que les dimanches et jours fériés.

**Merci de respecter ces dispositions**



## Podologie-pédicurie et réflexologie

a le plaisir de vous annoncer l'ouverture de son nouveau cabinet de podologie-pédicurie

37, av. du Lignon 1<sup>er</sup> étage  
1219 Le Lignon  
T 022 796 94 24

Je vous propose également des séances de réflexologie avec Madeleine Codemo • T 022 796 80 54

Soins aussi à domicile

## A la Macav

Maison d'artisanat  
communal amateur de Vernier  
Rue du Village 52 - Vernier

du 9 au 28 mai 2011

Jacques TONASCIA  
«Entre terre et eau»  
Gouaches



Dimanche 8 mai à 18 heures

Jean Sebastien Bach

Variations Goldberg  
pour trio à cordes

Véronique Kümin  
violin  
Martine Schnorhk  
alto  
Geneviève Faessler  
violoncelle

Entrée libre  
Collecte à la sortie

Dimanche 29 mai à 18h

Trio Vernalis

Marie Jeanne Sunier  
violin  
Delphine Gosseries  
violoncelle  
Florence Desbiolles  
piano



## L'Avenir accordéoniste de Châtelaine

vous invite à retrouver

### Les folles années 30 (et particulièrement 1934)

à la salle des fêtes du Lignon

### Le samedi 28 mai à 20h

(ouverture des portes à 19h)

## Petite restauration, buvette, stand souvenir et tombola!

«Après avoir exploré les confins de la science-fiction musicale, l'Avenir se tourne vers le passé et remonte jusque dans les années 30 pour sa grande soirée annuelle qui vous fera revivre ces années folles et noires pleine de jazz, charleston»



## P'tit Music'Hohl

Avenue Louis Casai 54 - Cointrin-Genève

du 6 au 28 mai 2011

Catherine  
Gillet

### My name is blonde !

Spectacle à 20h00, Repas à 21h30

Prix des places du spectacle chf 35.-

(AVS, tarif jeune, étudiants : fr. 25.-)

Vendredi et samedi

Location : Service culturel Migros, 7, rue du Prince

Stand info Baloxert

022 798 8 798

infos et menus sur : [www.musicihohl.ch](http://www.musicihohl.ch)

Ce spectacle défrise, tord le cou  
aux clichés, met les points sur  
les «i» des fantômes masculins,  
bouscule à penser que l'argent  
n'a pas d'honneur, confirme nos  
doutes sur l'hypocrisie du com-  
mun des mortels.

Réservez au 022 798 8 798



## Maury Transports SA

Chemin de la Caroline 20  
1213 Petit-Lancy  
T 022 879 52 52  
F 022 879 52 50  
[info@maurya.ch](mailto:info@maurya.ch)

**Muller's Factory**  
Swiss Quality

**Crêperie - Gelateria**

Balexert - Globus - Débarcadère Mt-Blanc - Manifestations

[www.mullersfactory.ch](http://www.mullersfactory.ch) / 022 796 28 23

*Votre annonce ici  
dès CHF 160.-*

*contactez-nous  
au 022 343 03 43  
ou par mail  
[sportmag@vtx.ch](mailto:sportmag@vtx.ch)*

**AllStar AS1®**

Forte comme un ours,  
la nouvelle ligne de fenêtres  
EgoKiefer en PVC et PVC/alu.



Protection du climat comprise.

votre spécialiste :

**Robert Vuillaume SA**

Menuiserie – Charpente

Route de Montfleury 13

1214 Vernier

Tél. 022 796 94 50

[www.vuillaumesa.ch](http://www.vuillaumesa.ch)

Toujours des idées d'avance.



**EgoKiefer**  
Fenêtres et portes

**CAR WASH CENTER**



24 h/24

**14, route du Nant-d'Avril - 1214 VERNIER**



Nat. 079 231 26 51

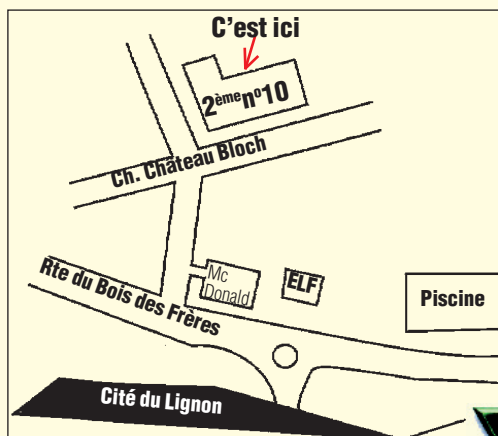


Nat. 079 412 68 24

**LABORATOIRE DENTAIRE**  
HR. VETTERLI & R. SCOTOLATI

*Les créateurs et réparateurs de  
votre troisième sourire !*

Entretien et réparations de prothèse / service à domicile  
Tél. 022 797 26 30



10, CHEMIN CHATEAU-BLOCH  
CH1219 AÏRE - LE LIGNON / GENEVE



**TOYOTA**

# L'heure est venue. La nouvelle Auris Hybrid.



3,8l/100 km, 100 kW (136 ch), CO<sub>2</sub> 89 g/km\*

10-112F-LGE



[auris.ch](http://auris.ch)

**Today  
Tomorrow  
Toyota**



Votre spécialiste  
depuis 1924.

## **Emil Frey SA Genève, Garage du Lignon**

Route du Bois des Frères 46, 1219 Le Lignon

022 979 15 15, [www.emil-frey.ch/lignon](http://www.emil-frey.ch/lignon)

\*Auris Hybrid Linea Luna, 5 porte, dès Fr. 33'900.-.

Modèle montré: Auris Hybrid Linea Sol Premium, 5 porte, dès Fr. 39'100.-. 4,0 l/100 km, CO<sub>2</sub> 93 g/km. 188 g/km: moyenne de tous les nouveaux modèles en Suisse. Prix indicatif incl. TVA.